

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 27 septembre 1967

La séance est ouverte à deux heures et demie.

[Français]

LOI CONCERNANT LE SALUT AU CHEF D'ÉTAT

M. Auguste Choquette (Lotbinière) demande à présenter le bill n° C-152, intitulé «Loi concernant le salut au chef d'État».

Des voix: Expliquez-vous!

M. Choquette: Monsieur le président, lorsque l'hymne national d'un pays ami est consacré par une foule, c'est toujours un phénomène odieux.

Il existe, au Canada, un protocole désuet et colonialiste qui donne lieu à ce genre de phénomène regrettable qui, notamment, s'est produit lorsque le général de Gaulle est descendu du Colbert, pour mettre pied sur le sol québécois. On a tout de suite entonné un hymne autre que celui du Canada.

L'objet du présent bill est de corriger un anachronisme agaçant et de permettre également à l'«Ô Canada» de servir de salut au chef d'État, en présence du Gouverneur général, puisque ce dernier représente d'abord et avant tout le chef de l'État canadien.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

[Traduction]

LES CORPORATIONS ET LA CONSOMMATION

MESURE VISANT LA CRÉATION D'UN MINISTÈRE, LA NOMINATION DU PERSONNEL, ETC.

L'hon. John N. Turner (registraire général) propose qu'à la prochaine séance la Chambre se forme en comité pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

La Chambre décide qu'il est opportun de présenter une mesure établissant un ministère des Corporations et de la Consommation, prévoyant la nomination d'un ministre et d'un sous-ministre et déterminant leurs attributions, décrétant que le gouverneur en conseil peut établir un conseil consultatif des consommateurs ainsi que d'autres organismes chargés d'aider le ministre et fixant la rémunération et les dépenses à payer aux personnes qui en font partie, et statuant sur d'autres questions relatives ou connexes à ce qui précède.

(La motion est adoptée.)

LA LOI SUR LES POSTES

MODIFICATIONS PRÉVOYANT LA HAUSSE DES TARIFS POSTAUX, ETC.

L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre des Postes) propose que la Chambre se forme en comité, à la prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

La Chambre décide qu'il est opportun de présenter une mesure modifiant la loi sur les postes en vue de hausser de un cent le tarif postal des lettres postées au Canada pour livraison au Canada, de modifier le tarif applicable aux journaux et aux périodiques et d'apporter en outre certains changements relatifs à l'application de la loi, notamment en ce qui concerne les soumissions et les contrats.

(La motion est adoptée.)

LA LOI D'URGENCE SUR L'AIDE À L'EXPLOITATION DES MINES D'OR

PROLONGATION DE LA MESURE

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources) propose que la Chambre se forme en comité, à la prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

La Chambre décide qu'il est opportun de présenter une mesure modifiant la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or en vue de la rendre applicable aux années 1968, 1969 et 1970.

(La motion est adoptée.)

QUESTIONS

(Les questions auxquelles un député requiert une réponse orale sont marquées d'un astérisque.)

LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX ET LES POUVOIRS DES MAGISTRATS

Question n° 148—**M. Mather:**

Le premier ministre a-t-il reçu des pétitions à l'appui des bills d'intérêt privé C-155 (1966) et C-38 (1967) qui accroîtraient les pouvoirs des magistrats dans les causes concernant la cruauté envers les animaux? Dans le cas de l'affirmative, a) combien de pétitions a-t-il reçues, b) sous quelles formes, c) de la part des résidents de quelles provinces, d) de quelle façon étudie-t-on ces pétitions?

L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État): Le cabinet du premier ministre, le bureau du Conseil privé et le ministère de la Justice